EXAMEN ÉCRIT D'ARBITRE FÉDÉRAL - SESSION 2-2019 TRONC COMMUN A TOUTES LES OPTIONS

Module II

 1 – Une des missions de la CNA est : Sanctionner un arbitre défaillant De modifier et créer les Règlements Sportifs Veiller à la formation des arbitres
2 – L'équipement des arbitres en compétition officielle doit comprendre : Un peson pour mesurer la puissance des arcs à poulies Le règlement pour la compétition concernée Un ruban de 50 m minimum
3 − Lors d'une compétition officielle dominicale le DOS peut être : Un membre de l'organisation. Personne d'autre qu'un arbitre. Une personne non licenciée.
 4 – Un arbitre formateur : Est nommé par le PCRA puis suivre une formation. Un formateur professionnel accrédité par la Fédération. Un arbitre fédéral qui devient arbitre formateur après avoir suivi une formation spécifique ad-hoc organisée par la CNA.
5 – Les arbitres peuvent avoir plusieurs statuts, dont entre autres : Actif ; Inactif ; Pro-Actif. Actif ; Inactif ; En Sommeil. Actif ; Inactif ; Répudié.
6 – Sur une compétition avec finales, un arbitre ayant participé au qualificatif et éliminé : peut arbitrer n'importe quelle arme, catégorie ou sexe. Peut participer, à l'arbitrage, s'il a sa tenue. Ne peut en aucun cas arbitrer.
7 – Lors d'un championnat départemental en salle, les membres du Jury d'Appel sont désignés par : Le délégué technique Le président du Comité Départemental L'arbitre responsable de la compétition
8 – Une compétition officielle hors Beursault : Peut durer une semaine A toujours lieu le weekend Peut avoir lieu un jour de semaine
9 – Sur le mandat de la compétition, il n'est pas fait mention de « tenue exigée » : La tenue blanche est obligatoire Les archers peuvent tirer dans n'importe quelle tenue du moment où elle est décente avec des chaussures fermées. Les archers peuvent tirer en maillot de bain.



 10 – Un « Assistant Entraîneur » peut coacher sur un terrain de compétition : Sur un Championnat de France individuel. Il n'a pas accès au terrain de compétition. Sur un Championnat de France par équipe.
11 – Lorsqu'il se réunit, le jury d'appel est composé de : 3 membres 4 membres 5 membres.
12 – Un club récemment créé veut organiser une compétition, mais il n'a pas d'arbitre : Il ne peut pas organiser de compétition Il doit attendre 5 ans avant de pouvoir le faire Il peut en organiser dans les deux premières années de son existence.
13 – Lorsque la compétition est interrompue pour cause d'intempéries : L'organisateur doit rembourser les mises L'organisateur doit donner une indemnité proportionnelle au nombre de flèches tirées L'organisateur n'a pas à rembourser les mises.
14 – Laquelle de ces affirmations est correcte : La catégorie Minime concerne les 12,13 et 14 ans La catégorie Cadet concerne les 15, 16 et 17 ans. La catégorie Benjamin concerne les 10 et 11 ans.
15 - Un archer poussin ☐ Peut tirer avec un arc compound de son choix ☐ Peut tirer avec un arc classique de 10 livres sans autres exigences ☐ Peut tirer avec un arc classique de 25 livres sans autres exigences
16 - Les décrets et applications sont applicables : ☐ Mais le livre des règlements prévaut ☐ Et prévalent sur le livres des règlements ☐ Seulement s'ils sont dans le livre des règlements.
17 – Un jeune qui est né en novembre 1999 sera sur sa licence 2020 classé en : Cadet Junior Sénior 1 (S1)
18 - Sur un mandat de compétition l'information suivante est obligatoire : Le rythme de tir L'heure de la proclamation des résultats L'heure de l'ouverture du greffe.
19 – Afin d'éviter toute contestation, le peson utilisé pour le contrôle des arcs à poulies Est celui de l'archer Est celui du président du club organisateur Est celui désigné par l'arbitre responsable.



20 - Un poussin de 9 ans tire en compétition en salle dans la condition suivante : Sur un blason de 60cm avec le centre à 1m du sol et à 15 mètres de distance Sur un blason de 80 cm avec le centre à 1.10 du sol et à 15 mètres de distance Sur un blason de 80 cm avec le centre à 1.10 du sol et à 18 mètres de distance
MODULE III
 1 – Un arbitre parcours doit obligatoirement : Avoir une licence compétition de la saison en cours Faire un bilan de santé tous les ans Avoir un certificat d'aptitude à une activité physique soutenue en pleine nature
2 – Pour sa 1 ^{ère} licence, un pratiquant doit consulter : Un médecin du sport Tout docteur en médecine Personne, il peut pratiquer sous sa propre responsabilité
 3 - Le surclassement ponctuel sans certificat médical peut : Être autorisé à partir de Cadet Être autorisé à partir de Minime Être autorisé à partir de Benjamin
 4 – Un refus de se soumettre à un contrôle anti-dopage : Est considéré comme un résultat positif Est considéré comme un résultat négatif N'est pas grave si c'est un arbitre
5 – La vente d'alcool par un organisateur de manifestation : N'est jamais autorisée Est autorisée à toutes les personnes présentes Est interdite aux participants
Module IV
1 – En France, quelles sont les fédérations délégataires de mission de service publique pour l'organisation du tir à l'arc : FFTA – FFH - FFSA FSCF - FSAD Toutes les fédérations ont cette délégation
2 – Lorsqu'un archer « handi » s'inscrit à une compétition dominicale : Il est tenu d'informer l'organisateur des adaptations dont il a besoin Peut participer sans licence Peut rester sur le pas de tir même s'il n'a pas de carte de classification
3 – Un archer « handi », sur un concours dominical : Doit être complètement autonome dans sa pratique Peut tirer sa volée en 6minutes



	 4 – Un arbitre qui voit un archer « handi » tirer en arc poulies alors qu'il est inscrit en classique : Doit vérifier sa carte de classification pour voir les adaptations dont bénéficie cet archer Le laisse faire, il dépend d'une autre Fédération Fait changer l'arme pour l'enregistrement des scores et des résultats 5 – Un archer ayant la double licence FFTA/FFSA : N'est pas admis sur un concours dominical Peut tirer à une distance et sur un blason de taille différente que celles habituelles sur un concours dominical Peut tirer avec une licence de la saison précédente.
	MODULE V
1-	Lors des épreuves de Tir Extérieur à 70m, des barrières pour retenir le public doivent être placées de part et d'autre de la ligne de tir à une distance minimale de : 5 m 10 m 20 m
2-	Lors des qualifications des épreuves individuelles de Tir Extérieur à 70m, un archer ayant deux flèches à rattraper dispose pour les tirer, d'un temps de : 80 secondes 100 secondes 120 secondes
3-	Lors des matchs par équipe de Tir Extérieur à 70m en tir simultané, une équipe a un temps alloué pour tirer ses 6 flèches de : 80 secondes 120 secondes 240 secondes
4-	Lors des matchs par équipe mixte Arcs à Poulies à 50m en tir simultané, l'équipe dispose pour tirer ses 4 flèches d'un temps de : 80 secondes 120 secondes 160 secondes
5-	Lors des épreuves de Tir Extérieur à 70m, afin de départager les égalités, la feuille de marque doit indiquer en plus du score. Le nombre total de : 9 et de 10 10 (uniquement) et de X (uniquement) 10 (10 + X) et de X (uniquement)
6- _	En Tir sur cibles lorsque le signal sonore retentit pour appeler les archers sur la ligne de tir. La couleur du feu est : Verte Jaune
	Fédération Française de Tir à l'Arc – Examen Écrit d'Arbitre Fédéral - Session 2-2019 – Tronc commun



	Rouge
7-	En Tir en Salle, un archer tirant en Arc à Poulies Nu a une flèche plantée entre le cordon du 10 Classique (grand 10) et celui du 10 Poulies (petit 10) sans en toucher aucun. Quelle est la valeur de cette flèche ?: 9 10 X
8-	En cas de décalage entre les signaux sonores et visuels servant à la gestion du temps de tir. Quel signal prévaut ?: Le décompteur de temps (chronomètre) Le feu tricolore Le signal sonore
9-	En cas de danger, le Directeur des tirs (DoS) suspend le tir en : Donnant deux signaux sonores brefs Criant très fort Donnant une série d'au moins cinq signaux sonores
10-	En Tir en Salle, lors des matchs individuels en tir alterné, pour tirer 1 flèche, un archer dispose de : 20 secondes 30 secondes 40 secondes
11-	En Tir en Salle, lorsqu'il ne reste plus que 30 secondes de temps de tir : Le feu vert clignote Le feu jaune s'allume Le feu jaune s'allume accompagné d'un signal sonore bref
12-	En Beursault, de combien de temps dispose un archer pour tirer une flèche ? : 20 secondes 40 secondes 60 secondes
13-	En Tir en Campagne, la valeur la plus élevée que peut atteindre une flèche est : 6 points 8 points 10 points
14-	En Tir en Campagne, si une flèche tombe de l'arc aux pieds de l'archer sans avoir rebondi : La flèche compte comme un La flèche sera comptée comme un Manqué mais l'archer peut tirer une quatrième flèche et les trois plus basses valeurs seront retenues. La flèche est considérée comme non tirée
15-	En épreuve individuelle de Tir en Campagne, de combien de temps un archer dispose-t-il pour tirer une volée ? : 2 minutes 3 minutes 4 minutes



16-	En Tir en Campagne lors une épreuve sélective, un arbitre observant le premier dépassement de temps d'un archer doit : Inscrire un avertissement sur la feuille de marque Supprimer la valeur de la meilleure flèche de la volée Supprimer la valeur de toute la volée
17-	En Parcours Nature, quelle est la valeur la plus élevée que peut atteindre une flèche ? : 10 points 11 points 20 points
18-	En Tir 3D, quelle est la valeur d'une flèche plantée dans une corne ? : 0 point 1 point 5 points
19-	Dans les épreuves sélectives de Tir 3D, les archers tirent une volée de : 2 flèches 3 flèches 4 flèches
20-	Lors d'une phase de tir de Run Archery, combien de cibles doit atteindre le compétiteur ? : 3 cibles 4 cibles 5 cibles
	QUESTIONS OUVERTES
	1) En salle, quelle est la distance minimale à laquelle doit être tracée la ligne d'attente par rapport à la ligne de tir ? La ligne d'attente doit être tracée à au moins 3 m en arrière de la ligne de tir.
	 Quelle est la tolérance d'erreur acceptée dans la mesure de la distance de tir à 18 m et à 25 m? À 18 m et à 25 m, la tolérance d'erreur est de + ou - 10 cm.
	8) En salle, sous quelle condition un archer arc classique peut-il choisir le type de blason sur equel il veut tirer? En salle, un archer arc classique peut choisir le type de blason, unique ou trispot, sur lequel il veut tirer uniquement si l'organisateur en donne la possibilité en le mentionnant sur le mandat
	 Donnez 2 des 3 grands points notifiés sur les cartes de classification « handi » : l'autorisation d'usage d'une assistance mécanique ou humaine le type d'assistance (tabouret, prothèse, fauteuil, accessoires,) la nécessité de la station permanente au pas de tir (de l'archer ou de son assise)



5) Un archer handicapé peut-il être médaillé FFTA sur une compétition Régionale ou Nationale ?

La FFTA accueille les archers, capables de tirer selon les règlements FFTA, y compris • lorsqu'ils ont des déficiences pouvant être compensées par des assistances (mécaniques ou humaines).

• lorsqu'ils ont besoin d'avoir une station permanente au pas de tir pendant les phases de tir

Dans ce cas, les archers sont inscrits dans les catégories (âge/sexe/arme) de la FFTA et ne font pas l'objet d'un classement spécifique.

6) En Tir Extérieur, de quelles couleurs sont les panneaux de secours pour indiquer les phases de tir ?

Une face jaune et une face verte.

- 7) En Tir en Salle, quelle est la valeur d'une flèche qui en percute une autre plantée dans le 10, avant d'aller se ficher dans le 8 ? 8 points.
- 8) En épreuve individuelle de Tir en Campagne, à partir de quel moment un arbitre doit-il déclencher le chronomètre ?

À partir du moment ou l'archer prend place au pas de tir, (ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.)

- 9) Dans une épreuve sélective de Tir 3D, quelle est la valeur de points maximale que peut obtenir un archer sur une volée ? 22 points.
- 10) Quelles sont les conditions pour qu'un arbitre soit déclaré actif ?
 Avoir une licence en cours prise avant le 15 octobre de l'année sportive
 Avoir suivi une formation continue dans les 14 mois suivant la dernière formation
 Avoir effectué au moins deux arbitrages dans l'année sportive précédente.

